



## Pension alimentaire. aide à la scolarité

Par **elisa1001**, le **17/09/2008** à **08:08**

Mon ex mari me verse une pension alimentaire, mais n'a jamais pris mes enfants depuis le divorce en 1993. Cette année j'ai inscrit la plus grande de mes filles dans une école privée pour ses études. J'ai demandé à mon ex mari s'il voulait bien m'aider à payer les études, il m'a répondu (bien sur) qu'il avait des soucis d'argent et qu'il ne pouvait pas. Puis-je obtenir qu'en même son aide? Merci de me répondre.